

Maitriser le rôle et le fonctionnement des instances représentatives du personnel

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des nouvelles dispositions légales.



Objectifs

- Connaître les diverses instances représentatives et leur fonctionnement
- Repérer les principales différences entre ces acteurs

Publics

- Dirigeants de structure, salariés et bénévoles
- Responsables des ressources humaines

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Durée

1 jour, soit 7 heures – En présentiel

Dates

- 10 octobre 2018 / Paris
- 9 octobre 2019 / Paris

Formation pouvant être organisée en Région, en inter ou en intra dans votre structure

Nombre de participants

7 à 12 personnes

Prix de la formation

En inter : 300 € pour les salariés et 100 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles

En intra : tarif de groupe, nous consulter

Juridique



Programme détaillé

Tour d'horizon des différents représentants du personnel

Les institutions représentatives du personnel élues : les délégués du personnel, les membres du comité d'entreprise et la délégation unique du personnel

- Quand et comment les mettre en place : seuils à respecter, principales règles concernant les élections
- Rôles et moyens d'action

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :

- Règles de désignation
- Rôle et ses moyens d'action

Les acteurs syndicaux : la section syndicale et les délégués syndicaux

- Conditions de désignation
- Nombre
- Moyens d'action



Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Articles et textes de références
- Remise d'un support de formation

☑ Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisé... Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

Idée parcours

Modules complémentaires :

- 112 La responsabilité des dirigeants associatifs
- 140 Prévention Santé-Sécurité au travail – Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels

